

## **DECLARATION LIMINAIRE CAPL DU 19 JUIN 2014**

Le syndicat FO s'élève contre le nouveau système de notation qui, est loin de respecter l'équité et qui au contraire, est borné par des quotas.

Cette année, des notateurs n'ont pas respecté la procédure et ont remis directement leur rapport à l'agent à la suite du recours en CAPL avant le visa par la division RH.

Comme par hasard le deuxième et seul rapport connu est moins élogieux que le premier tout cela pour ne pas répondre favorablement au recours et ainsi respecter les quotas nationaux.

FO s'élève contre ce système qui ne répond pas au mérite des agents malgré l'avis du notateur et qui de ce fait ralenti leur déroulement de carrière.